

Prix CIRCUM Regional

CIRCUM Regional • Association Européenne de 380 Télévisions Régionales de 38 pays d'Europe • Janvier 2006

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE NOUVEAU REGLEMENT DU PRIX CIRCUM REGIONAL 2006

En 2006, sept prix seront remis dans les catégories suivantes :

1. Documentaires

- Grand Prix CIRCUM Regional : 5.000 €
- Prix spécial France 3 : 3.000 €
- Prix AVID : 3.000 €

2. Reportages

Prix CIRCUM Regional : 3.000 €

3. Vivre l'Europe

Prix du Comité des Régions : 4.000 €

4. Sport

Prix ERT3, Grèce : 3.000 €

5. Site Internet

Prix SVT, Suède : 3.000 €

Tous les lauréats seront invités à la Conférence annuelle CIRCUM Regional - à Kolding, Danemark, du 25 au 27 mai 2006 où ils recevront leur prix et leur trophée (une seule invitation par lauréat).

INSCRIPTIONS : RESPECTER LES DELAIS

Le formulaire d'inscription -incluant le résumé de l'émission sélectionnée- doit parvenir par fax ou par mail à Zoran MEDVED, RTV Maribor, Slovénie **au plus tard le 31 mars 2006** pour les programmes et **le 24 mars** pour les sites Internet.

Les DVD, DVC-Pro (ou Beta SP s'il n'est pas possible d'obtenir un DVD), une copie du formulaire, une copie du script en anglais ou en français et tout autre support doivent parvenir à RTV Maribor, Slovénie avant le **vendredi 7 avril 2006**. Les VHS ne sont pas acceptées.

Ces délais doivent être impérativement respectés.



CATEGORIES : RESPECTER LES CRITERES

Chaque participant doit se conformer aux critères spécifiques réglementant chaque prix et les respecter impérativement (au risque de se voir disqualifié).

Merci de lire attentivement le règlement.

1. DOCUMENTAIRES

Il s'agit de programmes documentaires traitant un thème unique. Le thème et la diffusion peuvent dépasser le cadre strictement régional : le jury sera sensible à des programmes analysant une problématique régionale particulière, même déclinée à partir d'une thématique nationale ou internationale.

Le jury appréciera avant tout la force et la qualité de la ligne éditoriale et de la réalisation. De même, une vision personnalisée ou une perspective originale seront appréciées.

En outre, le jury sera attentif aux documentaires de facture résolument moderne et faisant appel à la créativité.

Quant aux programmes misant sur l'investigation, ils pourront être récompensés par le Prix spécial France 3. Le prix AVID récompensera plus particulièrement la qualité du montage.

PRIX CIRCOM Regional 2006

2. REPORTAGES

Ce prix récompensera le meilleur reportage, indépendamment de sa durée ou de son plan. Ne soumettre qu'un seul reportage et non un programme complet.

Le jury sera sensible avant tout à la qualité de la ligne éditoriale et à l'investigation. Le reportage doit présenter à la fois de l'intérêt et du sens pour l'audience régionale. Le reportage doit être enrichi par des interviews et resitué dans son contexte événementiel.

Le reportage peut être constitué uniquement à partir d'éléments recueillis sur le terrain ou être construit à partir d'une sélection de ces éléments, enrichie par une présentation en plateau.

Par exemple, dans un reportage traitant d'un fait divers spectaculaire, il y a bien sûr les images mais, pour le jury, ce type de reportage doit apporter une explication particulière et le situer par rapport à son contexte.

Le jury sera sensible également à l'utilisation des moyens disponibles pour améliorer la qualité de la narration : image, son, montage, info- et vidéographie, liaisons plateau...

Le reportage doit constituer un élément isolé à l'intérieur d'un programme. Cependant, sont acceptés les reportages qui, lorsque l'actualité le justifie, occupent une grande partie, voire la majeure partie du programme quotidien ou hebdomadaire.

Le prix sera remis à la télévision qui a diffusé le programme, à charge pour elle de décider à qui sera remis ce prix : journaliste, producteur, etc...

3. VIVRE L'EUROPE

Auparavant, cette catégorie était intitulée « Emission transfrontalière ».

Cette nouvelle appellation intéresse les télévisions qui ont une stratégie de coopération et qui proposent des coproductions sur des thèmes européens majeurs qui explorent des similitudes ou comparent des différences, en particulier culturelles ou ethniques, d'un pays à un autre ou entre plusieurs pays.

Cette catégorie exige une approche plus ciblée car il ne s'agit pas seulement de raconter une histoire « internationale ».

Ce prix récompensera :

1. un programme diffusé par une télévision qui présente une thématique liée au quotidien ou évoquant des disparités culturelles, de part et d'autre d'une frontière
ou
2. un programme initié dans le cadre d'un projet de coopération entre deux ou plusieurs télévisions régionales de différents pays.

Le jury sera particulièrement sensible aux exemples de coopération entre télévisions de différents pays. Cependant, il accordera davantage d'intérêt aux véritables coproductions.

Les sujets devraient traiter de thèmes présentant un réel intérêt européen. Le jury appréciera notamment les programmes qui évoquent une démarche pertinente dans la prise de décision au niveau régional.

Il est recommandé aux coproducteurs de lire attentivement le règlement.

PRIX CIRCOM Regional 2006 (suite)

4. SPORTS

Ce prix récompensera le meilleur documentaire ou reportage sportif. Constat ou interrogation, tous les sports et leurs champions sont concernés : toutes les idées et approches sont les bienvenues.

Le jury sera particulièrement attentif aux programmes qui mettent en avant l'esprit sportif au sens large, ou l'impact du sport sur la société, ou encore la capacité à forger le caractère d'un individu : le sport en tant que défi.

Le jury sera également très sensible aux programmes qui sauront susciter l'émotion chez le téléspectateur à travers les acteurs ou témoins, à travers aussi les images et le son : le sport en tant que compétition.

La couverture d'un événement sportif peut être exploitée mais uniquement à titre d'éclairage.

5. SITE INTERNET

Ce nouveau prix récompensera les performances du support internet dédié aux téléspectateurs régionaux.

Le jury sera attentif à l'ensemble des informations proposées par le site et à l'usage dont peut tirer profit le téléspectateur.

Les données proposées par le site devront permettre d'approfondir les questions soulevées par les reportages au-delà de la diffusion, et/ou de donner davantage d'éléments sur le fond, et/ou de permettre une interactivité entre les téléspectateurs.

Le site, de nature attrayante, devra susciter un intérêt à même de renforcer l'image de la télévision.

Une approche originale qui ne se limite pas au seul texte est souhaitée ainsi qu'une navigation simple et claire du site, pour faciliter l'accès à l'information.

La langue utilisée étant celle en usage dans le pays concerné, une explication détaillée en anglais ou en français sera la bienvenue.

Pour permettre une bonne évaluation du site, dans une langue qui n'est pas forcément celle du jury, la présence d'un représentant du site s'avère nécessaire. Cet interlocuteur doit pouvoir être contacté par téléphone, en anglais ou en français, jeudi 20 ou vendredi 21 avril.

PRIX CIRCOM Regional 2005 :

177 programmes ont été présentés par 21 pays d'Europe

REGLEMENT DU PRIX CIRCOM REGIONAL 2006

Veillez lire attentivement le présent règlement.
Prière de s'y conformer sous peine de disqualification.

1. Le concours est ouvert uniquement aux télévisions membres Circom Regional. Les programmes des producteurs indépendants ne sont pris en compte que s'ils sont présentés et diffusés par une télévision membre CIRCOM Regional.
2. Chaque télévision régionale ne peut présenter qu'un seul programme par catégorie : Documentaires, Reportages, Vivre l'Europe, Sports et site Internet. Chaque télévision peut envoyer jusqu'à quatre programmes au total, plus son site Internet.
3. Les programmes doivent avoir été diffusés pour la première fois à partir de janvier 2005 et ne doivent pas avoir concouru pour le Prix Circom Regional 2005.
4. Les programmes doivent être soumis tels qu'ils ont été diffusés, sauf pour les ajouts exigés par la clause 6.
5. Chaque formulaire d'inscription doit être accompagné d'un résumé rédigé en anglais ou en français afin de permettre aux membres du jury de bien saisir l'approche, le thème ou l'histoire.
6. Les programmes doivent être sous-titrés en anglais y compris ceux en langue anglaise.
7. Un script en anglais ou en français doit également être fourni : ce script et le DVD du programme sont archivés par Circom Regional.
8. Le formulaire d'inscription et le résumé doivent parvenir à RTV Maribor, Slovénie **au plus tard le vendredi 31 mars 2006**.
9. Le DVD de préférence (ou DVC-pro ou cassette Beta SP, s'il n'est pas possible d'obtenir un DVD), une copie du formulaire et tout autre support doivent être remis à RTV Maribor, Slovénie **au plus tard le vendredi 7 avril 2006**. Les cassettes VHS ne sont pas acceptées.
10. Il est demandé aux participants de confirmer le plus tôt possible leur participation à la catégorie « Site Internet », et ce pour le **vendredi 24 mars 2006** afin de permettre au jury de se connecter sur les sites le plus tôt possible. *Attention : date de remise des documents différente pour la catégorie « Site Internet ».*
11. Les lauréats des différentes catégories autorisent au moins une diffusion régionale de leur émission et une rediffusion, libres de droits, par chaque télévision membre Circom Regional dans sa zone de diffusion au cours de l'année 2006. Une version internationale, sans sous-titres, doit être fournie. (La présente clause ne s'applique pas aux émissions ayant reçu un deuxième prix ou une mention spéciale).
12. Les lauréats donnent leur accord pour une diffusion libre de droits par EbS (le canal satellite de la Commission Européenne) au cours de l'année 2006. (La présente clause ne s'applique pas aux émissions ayant reçu un deuxième prix ou une mention spéciale).
13. Les lauréats acceptent que les émissions primées soient présentées lors de manifestations promotionnelles du Prix CR.
14. Les lauréats acceptent que de courts extraits de leurs émissions soient diffusés dans les journaux télévisés régionaux ou en tant qu'éléments promotionnels du Prix CR.
15. Les frais de transport, de douane et d'assurance sont à la charge des participants.
16. Les DVD et l'ensemble des documents ne sont pas retournés aux participants et sont archivés par Circom Regional.
17. Les récompenses et trophées sont destinés à la télévision membre CR qui a diffusé le programme et qui décide à qui remettre la récompense.
18. Une télévision régionale qui propose un programme, en particulier une coproduction, est tenue d'en informer les différents partenaires. Le prix est remis à la télévision régionale, à charge pour elle de décider de l'affectation de ce prix.
19. Lorsque plusieurs télévisions coproductrices soumettent un même programme qui obtient un prix, le montant de ce prix doit être réparti entre les coproducteurs.
20. Les télévisions coproductrices peuvent soumettre différents programmes d'une même série.
21. En cas de litige, la décision du Président du jury, David Lowen, est irrévocable et tous les participants doivent s'y conformer. Le Comité Exécutif de CR est informé de tout litige majeur.

Les formulaires d'inscription et le règlement du PRIX CIRCOM Regional 2006 sont également disponibles en français et en anglais sur notre site www.circum-regional.org

FORMULAIRE D'INSCRIPTION PRIX CIRCOM REGIONAL 2006

Formulaire à remplir et à retourner **impérativement** par fax ou mail à RTV Maribor avant le **vendredi 31 mars 2006**. Le DVD, ainsi que le formulaire, une copie du script en français ou en anglais et tout autre support devront parvenir à RTV Maribor, Slovénie avant le **vendredi 7 avril 2006**. Ces délais doivent impérativement être respectés.

Adresse :

PRIX CIRCOM REGIONAL
RTV Slovenija, Regional TV Centre Maribor
Zoran MEDVED
Ilichova 33
2000 Maribor, Slovénie

Email: zoran.medved@rtvslo.si - Tel: +386 2 429 91 25 - Portable + 386 41 379 674 - Fax: +386 2 429 91 23

Merci de préciser sur l'enveloppe : **PRIX CIRCOM REGIONAL 2006**.

Pour toute question relative à l'expédition, aux DVD, aux formulaires d'inscription, merci de vous adresser à Zoran Medved, RTV Maribor, Slovénie.

Merci d'écrire lisiblement et de lire attentivement le règlement du PRIX CR.

Pour toute question concernant le règlement, veuillez vous adresser directement au *Président du Prix CR*
David LOWEN : Email : david.lowen@tesco.net - Tel. : 00.44.7710.745905 – Fax 00.44.113.224.9970 ou pour la France au Secrétariat Général Adjoint de CIRCOM Regional à Strasbourg : circum@france3.fr - Tél. 03 88 56 66 47 ou 03 88 56 68 09.

INSCRIPTION PAR CATEGORIE :

REPORTAGES	<input type="checkbox"/>
DOCUMENTAIRES	<input type="checkbox"/>
VIVRE L'EUROPE	<input type="checkbox"/>
SPORTS	<input type="checkbox"/>

Titre original.....

Titre en anglais.....

Réalisateur..... Producteur.....

Date de la 1^{ère} diffusion Durée.....

Chaîne de télévision.....

Adresse

Personne à contacter*

Téléphone : Fax :

Portable : Email

* Cette personne devra être facilement joignable du 19 au 21 avril 2006 durant la session du jury.

Important : merci de remplir également le verso de ce document

Remise de prix : nom et coordonnées de la personne à contacter :

.....

Bref résumé du programme :

Expliquez pour quelles raisons ce programme a été sélectionné pour le Prix CIRCOM Regional ?

Ces commentaires sont nécessaires au jury et il est fortement conseillé de donner les arguments retenus pour la sélection de ce programme.

(Vous pouvez utiliser une feuille séparée si nécessaire).

Mon programme est sous-titré en anglais

Script anglais ou français* inclus

J'ai pris connaissance du règlement et critères et m'engage à les respecter

Nom :

Prénom :

Date :

Signature

* rayer la mention inutile

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
pour la catégorie «SITE INTERNET» exclusivement

PRIX CIRCOM REGIONAL 2006

Formulaire à remplir et à retourner impérativement par **fax ou mail** à **RTV Maribor** avant le **vendredi 24 mars 2006**.
Ce délai devra **impérativement** être respecté.

Adresse :

PRIX CIRCOM REGIONAL
RTV Slovenia, Regional TV Centre Maribor
Zoran MEDVED
Ilichova 33
2000 Maribor, Slovénie

Email: zoran.medved@rtvslo.si - Tel: +386 2 429 91 25 - Portable + 386 41 379 674 - Fax: +386 2 429 91 23

*Pour toute question relative aux formulaires d'inscription pour les sites Internet,
merci de vous adresser à Zoran Medved, RTV Maribor, Slovénie.*

Merci d'écrire lisiblement et de lire attentivement le règlement du PRIX CR.

Pour toute question concernant le règlement, veuillez vous adresser directement au Président du Prix CR

David LOWEN : Email : david.lowen@tesco.net - Tel. : + 44.7710.745905 – Fax +.44.113.224.9970

ou pour la France au Secrétariat Général Adjoint CIRCOM Regional à Strasbourg

Tél. 03 88 56 66 47 ou 6809 – Email : circom@france3.fr

Chaîne de télévision.....

Adresse

Adresse du site Internet :

Personne responsable du site :

Webmestre :

Personne à contacter*

Téléphone Fax :

Portable Email

* Cette personne devra être facilement joignable du 24 mars au 21 avril 2006 pour répondre aux questions du jury et tout particulièrement les 20 et 21 avril lors de la session du jury. Cette personne doit pouvoir s'exprimer en anglais ou en français.

Remise de prix : nom et coordonnées de la personne à contacter

Important : merci de remplir également le verso de ce document

Bref résumé :

Expliquer en quoi votre site Internet répond aux critères de cette catégorie ?

Par exemple :

- ' quelle valeur ajoutée apporte votre site par rapport aux programmes de votre télévision ?
- ' le contenu du site est-il pertinent pour les programmes de la télévision ?
- ' le contenu du site apporte-t-il des informations complémentaires par rapport aux programmes proprement dits ?
- ' grâce à l'interactivité, permet-il aux téléspectateurs de partager leurs expériences?
- ' le site renforce-t-il l'image de marque de la télévision ?
- ' pour quelles raisons estimez-vous que votre site est attrayant ?
- ' les conditions de navigation sont-elles bonnes ?

J'ai pris connaissance des critères et du règlement et m'engage à les respecter

Nom :

Prénom :

Date :

Signature